

NOTICE DE PRESENTATION

Sciences Grandeur Nature Appel à Manifestation d'Intérêt pour les Lycéens et apprentis Dispositif des Projets Educatifs Jeunesse

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

L'AMI a pour objectifs de mieux accompagner la **vulgarisation scientifique** des enjeux Biodiversité et Changements Climatique auprès des lycéens. La Région, les Rectorats et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) souhaitent encourager les **lycéens** à devenir acteurs du changement en **accompagnant leurs projets** dans le cadre commun d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI).

THEMATIQUES :

Lutte contre l'érosion de la biodiversité

*(enjeu **ECOBIOSE** à télécharger sur <https://www.ecobiose.fr/rapport/>)*

L'adaptation au changement climatique

*(enjeu **ACCLIMATERRA** à télécharger sur <http://www.acclimaterra.fr/rapport-page-menu/>).*

BENEFICIAIRES : Lycéens et apprentis de Nouvelle Aquitaine

Le présent dispositif est ouvert pour les niveaux infra bac et les classes de brevets de techniciens supérieurs (BTS), à l'ensemble lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat, lycées de l'enseignement agricole, Maisons Familiales et Rurales (MFR), Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA), et Centres de Formation d'Apprentis (CFA) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS :

I- UN PROJET LYCEENS / APPRENTIS INSCRIT DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT.

Le projet doit s'insérer dans un projet d'établissement adopté en Conseil d'administration et s'insérer dans le cadre de l'action du Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

II- UN REFERENT.

Il est souhaitable que le projet s'appuie sur un référent expérimenté en termes de gestion de projet. Le référent peut être un professeur, un référent jeunesse de la Région, un lycéen (éco délégué), un élu lycéen du Conseil Académique pour la Vie Lycéenne (CAVL / CVL).

III – CADRE DES PROJETS ELIGIBLES :

Le projet des lycéens et apprentis devra intégrer :

1-Une approche scientifique et un mode gestion de projet.

Il s'agit d'intégrer au projet un temps dédié à la découverte des sciences par la pratique expérimentale et par l'expérientiel d'un site naturel ou de production d'énergie.

Il s'agit d'offrir un accompagnement pédagogique aux élèves afin de dresser des observations, réaliser des expériences, des diagnostics (biodiversité / énergétique) dans les établissements en vue de connaître la biodiversité de proximité, déduire une gestion raisonnée des ressources en recherchant des pratiques raisonnées.

Il s'agit également de mobiliser les observations des élèves pour alimenter les bases de données des scientifiques.

2-Débattre des représentations des enjeux / solutions puis confrontation au réel.

L'appropriation des enjeux sur le climat et la biodiversité passe par l'intervention de scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires et de professionnels (experts) de l'environnement pour nourrir des échanges (visio-conférences, débats), avec les élèves.

Il s'agit de confronter les représentations des lycéens et apprentis, entre eux puis auprès d'un scientifique, de permettre le débat sur la représentation des enjeux, des solutions afin de confronter les controverses au réel.

A ce titre, les recherches bibliographiques en centre de documentation et d'information (CDI) ainsi que la mobilisation de jeux de données scientifiques mis en forme pour des travaux de recherche pourraient s'avérer de bons supports pour effectuer des travaux pratiques, lutter contre les idées reçues et les conceptions erronées.

3-S'engager et réaliser un projet.

Le choix d'un engagement en faveur de la biodiversité ou du climat doit permettre aux lycéens de s'impliquer dans un projet devant obligatoirement prendre corps dans l'établissement ou l'environnement proche du lycée.

Le projet des lycéens peut s'appuyer sur un territoire naturel sensible ou un territoire de projet.

Il est souhaitable que le projet identifie des entrées par éco-systèmes avec les collectivités territoriales sur les champs de la biodiversité ou par les différents impacts et enjeux pour ce qui concerne le changement climatique.

Une bienveillance particulière sera accordée aux formes d'expressions des projets des jeunes : recherche, enquête, poster, poème, pièce, dessin, vidéo.

4-Communiquer / valoriser / mobiliser.

Le projet doit déboucher sur une prise de parole publique auprès des autres classes de l'établissement et une valorisation individuelle auprès des familles. Une mise en réseau des établissements permettrait aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, les engagements et les projets des lycées agricoles, et réciproquement (les échanges et rencontre inter lycées sont donc encouragées).

MODALITES D'INTERVENTION

Sont éligibles :

-les frais associés à la mobilisation d'un médiateur, d'un vulgarisateur (association, scientifique, professionnel de l'environnement) intervenant en classe. ***Eligible sauf si l'association responsable de l'animation est déjà accompagnée par un autre dispositif de la Région. Par ailleurs, la Région peut vous accompagner à mobiliser un scientifique le cas échéant – merci de faire connaître vos besoins à la Région.***

-les déplacements vers des sites naturels ou de production d'énergie, la visite d'un centre culturel de vulgarisation scientifique, les déplacements entre lycées,

-l'aménagement des milieux naturels sur ou en proximité de l'établissement,

-la valorisation du projet en termes de communication et de prise de parole publique (animation, formation, montage tirage et envoi des supports de communication).

L'aide par projet est plafonnée à 5 000 € pour un taux d'intervention de 80 %.

Les déplacements sont plafonnés à 500 € d'aide.

Sont inéligibles :

-les projets relevant d'un autre règlement régional ou bénéficiant déjà d'un financement de la collectivité,
-les charges de personnels de l'établissement ou de personnel régional (y compris heures supplémentaires),

-les frais de réception, restauration, hébergement, location de salle,

-frais vestimentaires et code de la route.

-frais d'investissements de modernisation des établissements (travaux, équipement infrastructures)

Le soutien financier aux projets lycéens se fera annuellement dans la limite de la disponibilité budgétaire et de son inscription annuelle au sein du budget régional.

CONTENU DU DOSSIER

Voir annexe 1 : Formulaire d'inscription Sciences Grandeur Nature.

ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers Sciences Grandeur Nature pourront être déposés jusqu'au 30 novembre 2021.

CONTACTS:

Région Nouvelle Aquitaine

Direction Environnement - Service Transition écologique et Territoires

14 rue François de Sourdis 33077 BORDEAUX Cedex

Départements 16, 17, 79, 86 :

Julien MONTEPINI - 05 17 84 36 76 - julien.montepini@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 33, 40, 47, 64 :


Hélène DURAND - 05 57 57 50 27- helene.durand@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 19, 23, 24, 87 :

Claude CHABROL - 05 55 45 17 59 - claud.chabrol@nouvelle-aquitaine.fr

ANNEXE 1 : FORMULAIRE d'INSCRIPTION

Sciences Grandeur Nature Dispositif Projet Educatif Jeunesse

 <p>RÉGION Nouvelle- Aquitaine</p>	Les dossiers Sciences grandeur Nature pourront être déposés jusqu'au 30 novembre 2021
<u>Sciences Grandeur Nature</u>	<u>Projets Educatif Jeunesse</u>

Déroulement du projet Sciences Grandeur Nature : Années scolaires 2020-2021 et/ou 2021-2022

CONTACTS:

Région Nouvelle Aquitaine
Direction Environnement - Service Transition écologique et Territoires
14 rue François de Sourdis 33077 BORDEAUX Cedex

Départements 16 17 79 86 :
Julien MONTEPINI - 05 17 84 36 76 - julien.montepini@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 33 40 47 64 :
Hélène DURAND - 05 57 57 50 27- helene.durand@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 19 23 24 87 :
Claude CHABROL - 05 55 45 17 59 - claud.chabrol@nouvelle-aquitaine.fr

1- Identification

Nom de l'Établissement :

N° SIRET :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone :

Site internet de l'établissement :

Identification du chef d'établissement

Nom Prénom :

Identification de la personne en charge du suivi financier du dossier de demande de subvention

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Identification du référent en charge du projet Sciences Grandeur Nature

Il est souhaitable que le projet s'appuie sur un référent expérimenté en termes de gestion de projet. Le référent peut être un professeur, un lycéen (éco délégué), un élu lycéen du Conseil Académique pour la Vie Lycéenne (CAVL / CVL).

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Nombre de jeunes mobilisés sur le projet:

Préciser la classe / formation suivie :

2 – Information générale sur le projet – Sciences Grandeur Nature

Nom du projet :

Thématique(s) :

- Lutte contre l'érosion de la biodiversité
- L'adaptation au changement climatique

Un projet inscrit dans la vie de l'établissement :

Le projet doit s'insérer dans un projet d'établissement adopté en Conseil d'administration et s'insérer dans le cadre de l'action du Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Date validant le projet par le Conseil d'administration :

Date d'information du projet au Comité à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) :

Coût total du projet :

Subvention sollicitée :

3 - Description détaillée du projet

Le projet des lycéens et apprentis devra intégrer :

1-Une approche scientifique et un mode gestion de projet.

Il s'agit d'intégrer au projet un temps dédié à la découverte des sciences par la pratique expérimentale et par l'expérientiel d'un site naturel ou de production d'énergie. Il s'agit d'offrir un accompagnement pédagogique aux élèves afin de dresser des observations, réaliser des expériences, des diagnostics (biodiversité / énergétique) dans les établissements en vue de connaître la biodiversité de proximité, déduire une gestion raisonnée des ressources en recherchant des pratiques raisonnées.

Il s'agit de permettre aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, engagements et projets des lycées agricoles, dans ce cadre, les échanges entre lycées sont encouragés.

Décrire la pratique scientifique envisagée :
Expérimentale / diagnostic / Inventaire ...
(Quels objectifs, méthodes, résultats attendus)

Nom de la structure d'éducation à l'Environnement partenaire au projet

Préciser si un déplacement est prévu :

- Vers un site naturel ? Préciser lequel :**
- Vers un site de production d'énergie ? Préciser lequel :**
- Vers un laboratoire de recherche ? Préciser lequel :**
- Vers un centre culturel de vulgarisation scientifique ?
Préciser lequel :**
- Vers un autre lycée ? Préciser lequel :**

2-Débattre des représentations des enjeux / solutions puis confrontation au réel.

L'appropriation des enjeux sur le climat et la biodiversité passe par l'intervention de scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires et de professionnels (experts) de l'environnement pour nourrir des échanges (visio-conférences, débats), avec les élèves.

Il s'agit de confronter les représentations des lycéens et apprentis, entre eux puis auprès d'un scientifique, de permettre le débat sur la représentation des enjeux, des solutions afin de confronter les controverses au réel.

A ce titre, les recherches bibliographiques en centre de documentation ainsi que la mobilisation de jeux de données scientifiques mis en forme pour des travaux de recherche pourraient s'avérer de bons supports pour effectuer des travaux pratiques, lutter contre les idées reçues et les conceptions erronées.

Décrire la manière dont vous prévoyez de connaître les enjeux biodiversité / climat (recherche, débats, travaux pratique, étude de cas ...) :

Nom de l'intervenant associé au projet

Scientifiques, chercheurs, thésards, universitaires
Préciser nom prénom + titre

Professionnels (experts) de l'environnement
Préciser nom prénom + titre

Préciser si vous souhaitez que la Région propose un scientifique de son réseau ?

OUI NON

3-S'engager et réaliser un projet.

Le choix d'un engagement en faveur de la biodiversité ou du climat doit permettre aux lycéens de s'impliquer dans un projet devant obligatoirement prendre corps dans l'établissement ou l'environnement proche du lycée.

Le projet des lycéens peut s'appuyer sur un territoire naturel sensible ou un territoire de projet.

Il est souhaitable que le projet identifie des entrées par éco-systèmes avec les collectivités territoriales sur les champs de la biodiversité ou par les différents impacts et enjeux pour ce qui concerne le changement climatique.

Une bienveillance particulière sera accordée aux formes d'expressions des projets des jeunes : recherche, enquête, poster, poème, pièce, dessin, vidéo...

Décrire votre engagement en faveur de la Biodiversité / climat:

Décrire votre projet en faveur de la Biodiversité / climat:

**Le projet est-il au sein de l'établissement ou en dehors ?
Mobilise-t-il des partenaires extérieurs à l'établissement ?**

4-Communiquer / valoriser / mobiliser.

Le projet doit déboucher sur une prise de parole publique auprès des autres classes de l'établissement et une valorisation individuelle auprès des familles. Une mise en réseau des établissements permettrait aux lycées généraux, technologiques... de voir les résultats, les engagements et les projets des lycées agricoles, et réciproquement (les échanges et rencontre inter lycées sont donc encouragées).

Décrire la communication de votre projet (cible, méthode, résultats attendus) :

Mobilisez-vous un intervenant extérieur pour vous accompagner à communiquer ? Préciser le nom

4 - Calendrier prévisionnel

Décrivez le déroulement du projet dans le temps dans le tableau ci-après.
Possibilité d'insérer un chronogramme d'activités

Date de démarrage	Durée	Activités

5 - Financement globale de l'action

Budget Sciences grandeurs Nature

**Préciser le nom de votre établissement :
et le nom de votre projet :**

Dépenses éligibles	Montant dépenses	Financeurs	Montant des aides
Frais associés à la mobilisation d'un médiateur, d'un vulgarisateur (association, scientifique, professionnel de l'environnement) intervenant en classe		Région Nouvelle Aquitaine	
Frais de déplacements vers des sites naturels ou de production d'énergie, la visite d'un centre culturel de vulgarisation scientifique, les déplacements entre lycées		Préciser les autres partenaires financiers	
Frais d'aménagement des milieux naturels sur ou en proximité de l'établissement <u>A lister</u>			
Frais de valorisation du projet en termes de communication et de prise de parole publique (animation, formation, montage tirage et envoi des supports de communication).			
Autres à préciser :			
		Autofinancement	
Total	(TTC)	Total	(TTC)

L'aide par projet est plafonnée à 5 000 € pour un taux d'intervention de 80 %.

Les déplacements sont plafonnés à 500 € d'aide.

Les bénéficiaires d'une aide la région s'engagent à apposer le logo de la Région sur l'ensemble de leurs outils de communication (dépliants, affichettes, sites internet, newsletter, plaquettes ...) et citer l'implication de la région lors des prises de parole en interne et en externe (interviews, réunions publiques ...)

Date

Signature du Chef d'établissement

Nom Prénom